

## Communiqué 4

09-04-2020

Référence : Document Nº9

Des études récentes ont montré la possibilité du passage du virus SARS-CoV2 de l'homme infecté à deux chiens, un chat et un tigre en captivité. Différents comités scientifiques estiment que le risque d'infection de l'Animal par l'Homme (Anthropo-zoonose) reste faible mais une grande vigilance est recommandée en plus de l'élargissement des enquêtes épidémiologiques en cas d'animal suspect.

Par ailleurs, les données actuelles évoquent que la durée de l'infectiosité par SARS-CoV2 dépend de sa charge virale déposée et du type de surface sur laquelle elle se trouve,

En référence au document Nº9 publié sur son site, la cellule de veille Covid-19 de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts estime au regard des synthèses scientifiques récentes :

**Estime qu'à ce jour, le risque d'infection de l'Animal par l'Homme comme faible et qu'il est encore difficile de l'apprécier. Cependant, l'animal peut ramener le virus au domicile après une balade, sur ses pattes et sur ses poils, leur désinfection est nécessaire au retour.**

**Considère que le risque de transmission ayant une composante zoonotique est négligeable comparativement au risque de transmission interhumaine.**

La probabilité de survenue d'un **danger de transmission pour l'Homme est toujours beaucoup plus élevée via les contacts directs avec un autre humain infecté**, ou via l'environnement contaminé par une personne infectée, que par un animal.

**La cellule de veille Covid-19 de l'Académie Beit Al-Hikma recommande :**

De surveiller **les animaux** qui cohabitent avec une personne suspecte.

Eviter les contacts étroits des personnes infectées avec un animal domestique (au niveau de la face en particulier).

Aux **services vétérinaires de maintenir une vigilance accrue** au regard des risques d'infection de l'Animal par le virus SARS-CoV2.

De développer une stratégie innovante de désinfection des surfaces et de l'environnement (Environnement de soins et autres écosystèmes).